

L'Empire romain

Introduction : qu'est-ce que l'empire romain ? Qui est à sa tête et quels sont ses pouvoirs ? Comment vit-on à Rome et dans les provinces ?

1. Les empereurs romains

1.1. Octave Auguste

Après la bataille d'Actium en -31, Octave se retrouve seul maître de Rome. En -27, il reçoit du Sénat le titre d'Auguste, qui signifie « sacré ». C'est le début de l'empire. Octave Auguste concentre peu à peu presque tous les pouvoirs entre ses mains, mais garde de bonnes relations avec le Sénat pour ne pas connaître le même sort que César :

- le pouvoir politique, en tant que consul
- le pouvoir judiciaire : il peut juger ou rejuger tous les procès
- le pouvoir militaire : il est le chef de l'armée, le général victorieux ou « *imperator* », qui a donné empereur. Il contrôle les provinces de l'Empire.
- le pouvoir religieux. Auguste est le grand Pontife, le chef de la religion romaine. De plus, un culte est rendu à l'empereur de son vivant, et à sa mort Auguste est divinisé.

Ses successeurs sont les membres de sa famille, les Julio-Claudiens, qui va régner jusqu'en 69 après Jésus-Christ. Ils conservent les pouvoirs acquis par Auguste.

1.2. Hadrien et les Antonins (doc 5 p 113)

En 69 après J.-C. l'Empereur Vespasien fonde une nouvelle dynastie, les Flaviens, qui règnent jusqu'en 96. A cette date débute la dynastie des Antonins. Pour éviter les problèmes de succession, les Antonins désignent leur successeur de leur vivant et en fonction de leurs qualités et non plus de leur hérédité. Sous les Antonins les pouvoirs de l'Empereur se renforcent peu à peu, de même que l'Empire. L'empereur Hadrien, qui règne de 118 à 138, est un membre de la dynastie des Antonins ; très cultivé, amateur d'art et grand voyageur, il participe grandement au rayonnement de l'Empire. Hadrien et ses successeurs, essayent de maintenir l'empire en paix et à le protéger des peuples qui cherchent à l'envahir, comme les Parthes ou les Germains : c'est ce que l'on appelle la paix romaine.

2. La paix romaine

Cette paix romaine, garantie par les armées romaines, permet à l'Empire d'être riche et puissant. Comment s'exerce la domination romaine au IIème siècle ?

2.1. Un empire organisé et protégé

A partir du IIème siècle, la sécurité de l'Empire est assurée par des troupes nombreuses, près de 400000 hommes. Ces troupes sont installées sur le **Limes**, la frontière du monde romain, pour empêcher les invasions. Les frontières les plus exposées sont fortifiées : c'est le cas du mur d'Hadrien, au nord de la Bretagne.

La paix garantie, l'empire est organisé en provinces, dirigées par des gouverneurs nommés par l'empereur ou par le Sénat ; ces gouverneurs jugent les crimes et lèvent les impôts. Les provinces sont divisées en de nombreuses cités, qui s'administrent seules grâce à des magistrats élus, qui doivent faire respecter l'ordre et entretenir les bâtiments. Grâce à ces divisions en provinces et en cités, Rome contrôle l'Empire avec très peu de fonctionnaires.

2.2. Un empire riche et prospère

Pour permettre le déplacement des légions, Rome construit des routes pavées, les voies romaines. Ces routes profitent aussi aux marchands et le commerce se développe. Rome est le principal marché de l'Empire, les marchandises arrivent de toutes les provinces dans le port d'Ostie avant d'être acheminées jusqu'à la ville par la route ou par le fleuve. Les citoyens les plus riches créent de grands domaines agricoles dans les campagnes, les **villae**. Leur production est vendue dans les villes.

3. L'Urbs

La capitale de l'Empire reste Rome malgré la conquête de nouvelles provinces. Comment est organisée la capitale sous les Antonins et comment y vit-on ?

3.1. La capitale de l'Empire

Rome, qu'on appelle « la Ville », ou « *l'Urbs* » en latin, est la capitale de l'Empire et c'est là que vit l'empereur, dans un palais sur la colline du Palatin. La ville est fortement transformée par les empereurs, qui y ajoutent des monuments à leur gloire, en l'honneur des Dieux ou pour divertir les romains.

Des fonctionnaires impériaux sont chargés de satisfaire les besoins de la ville, et s'occupent de la police, du ravitaillement de Rome, des **aqueducs** et de la lutte contre les incendies.

3.2. Vivre à Rome au IIème siècle après J.-C.

La majorité des romains vit dans des immeubles bas, les **insulae**, souvent peu confortables. Les rues ne sont ni sûres ni propres, surtout entre les collines. En revanche les plus riches vivent sur les hauteurs dans des maisons luxueuses, les **domus**. A Rome, on travaille surtout le matin ; mais tous ne travaillent pas. Près de 20000 citoyens se nourrissent du blé distribué par l'Empereur ou par la Ville, et se mettent au service de riches romains en devenant leurs clients.

Le citoyen romain attend des Sénateurs et surtout de l'empereur d'être nourri et d'être divertit : on dit que le romain veut « du pain et des jeux ». Les bains publics, les **thermes**, sont un lieu de détente et de loisir quotidien pour la population. Mais le principal divertissement reste les Jeux, que ce soit dans le **circus maximus** pour les courses de chars, ou des combats de gladiateurs dans le plus grand **amphithéâtre** du monde romain, le Colisée.

Racontez en quelques lignes la journée d'un citoyen romain : [un exemple \(word\)](#)

4. Rome et la romanisation

Des villes se développent dans tout l'Empire sous l'impulsion des citoyens riches, pour ressembler le plus possible à Rome. C'est ce que l'on appelle la romanisation de l'Empire : comme se romanise l'empire romain ?

4.1. Des villes à l'image de Rome : l'exemple de Nîmes (p 118-119)

Dans tout l'empire, et surtout en Occident et en Afrique du Nord, des villes sont bâties par les romains sur un plan géométrique, comme pour les camps romains, avec deux grandes rues perpendiculaires, le **Cardo maximus** et le **Decumanus**. A leur croisement se trouve le forum, sur lequel sont bâtis des monuments qui rappellent ceux de Rome : thermes, théâtres et temples. Ces villes sont administrées par des magistrats élus et par un Sénat composé d'anciens magistrats.

Dans ces villes, la population se romanise très vite : les provinciaux adoptent le mode de vie et la religion des Romains, et se mettent à parler le latin. En revanche, dans les campagnes la romanisation est beaucoup plus lente. Enfin, en Orient, c'est la culture grecque qui marque les populations.

4.2. Habiter l'empire, être citoyen romain

Il existe dans l'Empire aux Ier et IIème siècle différents statuts, et tous les habitants n'ont pas les mêmes droits :

- Les italiens sont citoyens romains, ils sont protégés en matière de justice et ne payent pas tous les impôts
- les habitants libres des provinces : ce sont les pérégrins, ils ont moins de droits que les citoyens romains
- les esclaves n'ont aucun droit, mais peuvent être affranchis par leur maître

Mais peu à peu la citoyenneté romaine se répand dans l'Empire. Les pérégrins devenus magistrats dans leur cité ou qui ont servi dans l'armée se voient accorder la citoyenneté par les empereurs, ainsi qu'à toute leur famille. Au IIème siècle, les empereurs l'octroient même à des cités entières. Enfin l'empereur Caracalla octroie à tous les pérégrins de

l'Empire la citoyenneté romaine en 212 : la romanisation est fortement avancée, et les provinces sont devenues romaines.

Conclusion individuelle des élèves : que pouvez-vous dire pour conclure sur l'empire romain et répondre à la question que nous nous étions posé ?